

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate**SAINT-CHRISTOPHE-D'ARTHABASKA ET SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD**
Les inspecteurs font leur tournée!

Victoriaville, le 1^{er} mars 2017 – La MRC d'Arthabaska doit procéder à l'inventaire des propriétés des municipalités de Saint-Christophe-d'Arthabaska et de Saint-Louis-de-Blandford entre le mois de mars et de septembre 2017. Les citoyens recevront donc la visite d'un inspecteur autorisé du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h, qui inspectera l'intérieur et l'extérieur de leur propriété.

C'est dans l'objectif de se conformer à la *Loi sur la fiscalité municipale du Québec* que la MRC d'Arthabaska fait l'inventaire des immeubles sur son territoire au moins une fois tous les neuf ans. Cet été, c'est au tour de Saint-Christophe-d'Arthabaska et de Saint-Louis-de-Blandford d'être visitées. L'objectif de ces visites est de s'assurer de l'exactitude des données que la MRC a en sa possession concernant chaque unité d'évaluation qui servent à actualiser les rôles d'évaluation foncière. Ce processus est fondamental pour estimer la juste valeur marchande de l'ensemble des propriétés du parc immobilier et constitue la base du processus d'évaluation foncière municipale.

Lors de cette visite, l'inspecteur, qui sera clairement identifié par une carte d'identité, procédera au relevé physique de l'immeuble par des prises de notes, des mesures ou encore des photographies. Il pourrait aussi poser des questions pour compléter son dossier.

En cas d'absence lors de la visite, l'inspecteur laissera un avis sous forme d'accroche-porte. Les propriétaires sont alors invités à contacter la MRC d'Arthabaska au numéro indiqué sur celui-ci et prendre rendez-vous afin que l'inspecteur puisse compléter sa visite.

La MRC d'Arthabaska rappelle que ces visites sont très importantes puisque la justesse de l'évaluation des propriétés dépend de l'exactitude des renseignements recueillis. Pour plus d'informations, contactez le Service de l'évaluation de la MRC d'Arthabaska au 819 752-2444.

-30-

SOURCES :

Fanny Landry
Division des communications, MRC d'Arthabaska
819 752-2444, poste 3305 | media@mrc-arthabaska.qc.ca